

École

Nom :	École centrale de Nantes
Sigle :	Centrale Nantes
Type :	Public
Académie :	Nantes
Sites de l'école :	Nantes

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	École centrale de Nantes
Spécialité(s) :	Ingénierie généraliste
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant
Site(s) de la formation :	Nantes

Vu le rapport établi par Gilles SAINTEMARIE (membre de la CTI, rapporteur principal) et Eric ARQUIS (expert de la CTI, co-rapporteur), présenté en assemblée plénière de la CTI le 15 novembre 2022 ;

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable :

Première attribution du grade de licence au diplôme de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Ingénierie généraliste sur le site de Nantes	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2026 - 2027	restreinte

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- La démarche compétences est maîtrisée par l'école pour la définition du parcours de formation, à utiliser également dans l'évaluation des élèves, notamment pour les évaluations en entreprise ;
- Développer les services d'accueil des étudiants, en particulier pour un public très jeune souhaitant suivre une formation dans un pays étranger ;
- Développer la formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat ;
- Analyser les études prospectives des observatoires des métiers et formaliser les orientations prises pour la création/mise à jour du Bachelor ;
- Réaliser le suivi des diplômés à 6 mois.

Délibéré en séance plénière du 15 novembre 2022.

Approuvé en séance plénière du 13 décembre 2022.



La Présidente
Elisabeth CRÉPON